COMITE DEPARTEMENTAL D'ÉQUITATION DE L'OISE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 17 OCTOBRE 2022

L'Assemblée générale élective se tient le 17 Octobre 2022 à 17h, Hotel IBIS à COMPIEGNE 60200

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de la commission de gestion provisoire Mr Jean Pierre TATINCLOUX :

- Élection du Président du CDE ;
- Élection du Comité directeur du CDE.

Listes reçues et validée par la Commission de surveillance des opérations de vote du CDE :

- Liste présentée par Laurence GAGNEAU;
- Liste présentée par Daniela STRUBE ;

	En nombre de voix	En nombre de clubs
Inscrits	1197	101
Quorum	300	26
Actifs pro inscrits	912	83
Quorum pro inscrits	228	21
Actifs asso inscrits	285	18
Quorum asso inscrits	72	5
Votants (comprend les votes blancs)	660	42
% (votants en pourcentage)	55%	42%
Votants pro	461	29
% (votants pro en pourcentage)	51%	35%
Votants asso	199	13
% (votants asso en pourcentage)	70%	72%
Appréciation du quorum	OUI	OUI

• Élection du Président du CRE

Il est rappelé que l'élection se déroule au scrutin uninominal à un tour.

- La candidate L Gagneau recueille 362 voix
- La candidate D Strube recueille 280 voix
- Vote blanc : 0 voix

Mme LAURENCE GAGNEAU est élue présidente à la majorité des voix.

Élection du Comité directeur du CRE

- > Catégorie « Spécifiques »
- La liste de L Gagneau recueille 387 voix
- La liste de D Strube recueille **255** voix
- Vote blanc: **0** voix

XTC.

Page **1** sur **2**

La liste de LAURENCE GAGNEAU est élue à la majorité des voix.

Catégorie « Affiliés »

La liste de L Gagneau recueille **145** voix La liste de D Strube recueille **49** voix

Vote blanc: **0** voix

La liste de LAURENCE GAGNEAU est élue à la majorité des voix.

Catégorie « Agrées »

La liste de L Gagneau recueille **253** voix La liste de D Strube recueille **195** voix

Vote blanc: **0** voix

La liste de LAURENCE GAGNEAU est élue à la majorité des voix.

Membres élus au Comité directeur :

DELAFONTAINE Gauthier BLONDEL Peggy HENRY Pascal	Catégorie « Spécifiques »	Catégorie « Affiliés »	Catégorie « Agrées »
MARIN DEGOR Monique PARET Audrey	LAFAURIE Alizée MARIN DEGOR Monique	BLONDEL Peggy AVICE Clement	HENRY Pascal

La séance est levée à 15h30

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Holist II	
Mr Jean Pierre Tatincloux du CRE Hauts de France	Mme Sylvie VIVET (Commission des votes)

Notes:

- Vote blanc : bulletin dépourvu de tout nom de candidat ou enveloppe vide. Le vote blanc est comptabilisé dans les suffrages exprimés.
- **Vote nul** : Bulletins de vote déchirés, raturés, annotés ou griffonnés, autre contenu qu'un bulletin officiel. Le vote nul n'est pas comptabilisé.
- **Abstention**: L'abstention consiste à ne pas participer au scrutin, c'est-à-dire à ne pas voter. L'abstention n'est pas comptabilisée dans les votes exprimés.